



Une **RÉSIDENCE ACCUEIL**, c'est quoi ?

La résidence accueil est une modalité de pension de famille dédiée aux personnes cumulant une **situation de grande exclusion** et des **souffrances psychiques** suffisamment stabilisées pour respecter la vie collective et vivre en logement autonome. Ces logements sont répartis entre plusieurs réservataires (financeurs) : État, Action Logement, Collectivités, Opérateurs...



Logement autonome et pérenne

- Structure collective de petite taille (résidence)
- Logement individuel
- Logement meublé



Accompagnement à la vie quotidienne et collective

- Assuré par un hôte
- Présence quotidienne
- Accompagnement social axé sur la convivialité et l'intégration des résidents (animation)



Pour qui ?



Personnes isolées ou couples sans enfant

- En situation d'isolement ou **grande exclusion**

Comment y accéder ?

Le contingent État (30%) est accessible uniquement par le SIAO :

- Transmission par le **référént social** d'une demande via le **SI SIAO** avec la préconisation :
DISPOSITIF : LOGEMENT
TYPE D'ÉTABLISSEMENT NIVEAU 1 : LOGEMENT FOYER
TYPE D'ÉTABLISSEMENT NIVEAU 2 : RÉSIDENCES SOCIALES
TYPE D'ÉTABLISSEMENT NIVEAU 3 : RÉSIDENCES ACCUEIL
- Inscription de la demande par le **SIAO** sur la liste d'attente **RÉSIDENCES ACCUEIL**

D'autres moyens d'accès sont possibles auprès des autres réservataires et notamment directement auprès des résidences. Ces demandes peuvent être faites simultanément.

Les opérateurs en Essonne...



ALVE, Epnak, Les Amis de l'Atelier, SNL

5 résidences accueil
29 logements pour le SIAO

Les conditions ?



Autonomie requise



Souffrance psychique stabilisée avec un suivi médical spécialisé extérieur obligatoire



Situation régulière sur le territoire



≥ Minimas sociaux
Dettes encadrées



Si séparation, justificatif de procédure engagée

Modalités / Caractéristiques

- Adhésion à la vie collective et au règlement de l'établissement d'accueil
- Participation financière : paiement d'une redevance (loyer et charges) - ouverture des droits APL
- Durée d'hébergement : durée indéterminée (logement pérenne)